

"Je viens de faire le même voyage que mon mari...."

Une veuve s'était empoisonnée dans un hôtel de Lens

Dimanche soir, vers 10 heures 10, pénit trait à l'hôtel de la Gare, à Lens, tenu par Montax (ancienne maison Mascart), une jeune dame en deuil qui se faisait servir un café. Alors l'orchestre symphonique de l'établissement exécutait une marche entraînante, la jeune femme sollicita une chambre, ce qui lui fut accordé.

Pendant qu'elle établissait le bulletin d'hôtel réglementaire, elle avala la boisson que le garçon venait de lui servir. Tout à coup, elle fut prise d'un malaise, qu'on attribua d'abord à une crise de nerfs. Immédiatement, on la transporta dans une salle voisine du café, où le personnel de l'hôtel lui prodigua des soins. La crise persistait, et devenant plus sérieuse, un voyageur la monta dans sa chambre et manda d'urgence le docteur Delacourt qui ne tarda pas à arriver. Au cours de l'examen du médecin la malade déclara : « Il n'y a rien à faire, je me suis empoisonnée avec cinq pilules de strychnine, je viens de faire le même voyage que mon mari en février dernier ».

Le docteur Delacourt jugeant la jeune dame en danger de mort, fit conduire à l'hôpital de Lens, où elle est morte lundi matin, à 5 heures, après d'atroces souffrances.

M. Cardon, commissaire de police, prévint, ce jour-là, une enquête pour connaître l'identité de la victime et après un examen de son sac à main on apprit que c'était la veuve François Broy, née Adrienne Girbau, née à Perpignan (Pyrénées-Orientales) le 5 juillet 1891, ancienne infirmière-major.

Plusieurs lettres révélèrent que la malheureuse était désespérée depuis la mort de son mari, survenue en février dernier, à Paris.

Originaire de Lens, le corps de M. Broy a été ramené dans notre ville à cette date, ce qui explique la déclaration de sa veuve, qui ne voulait plus lui survivre plus longtemps.

Malade des suites de la campagne de guerre, M. Broy avait été évacué à l'hôpital de Perpignan, où il contracta son union avec Mlle Girbau, son infirmière. Sachant bien que la maladie était incurable, la brave fille n'avait pas hésité à se consacrer à cette future victime de la guerre.

Mme Broy était titulaire de la croix de guerre et de la médaille des épidémies.

Un polonais renversé par une auto à Béthune

Hier, vers 17 heures, au coin de la place Lefebvre, une auto a renversé le sujet polonais Mouschewitch.

Relégué par ses compatriotes sur le transport à la pharmacie Defforge, mais le polonais se plaignait de douleurs internes on fit appeler le docteur Paturey qui lui prodigua ses soins et ordonna son transfert à l'hôpital.

Une enquête est ouverte pour retrouver le propriétaire de l'auto qui a pris la fuite sans s'occuper de sa victime.

Réunion de la Commission Départementale à Arras

La commission départementale du Pas-de-Calais s'est réunie hier matin, à Arras, dans le cabinet du Préfet, sous la présidence de M. Riquier. Présents : MM. Carlier, Dupuis, Danjou, Deltremieux, conseillers généraux du Pas-de-Calais. M. le Préfet assistait à la séance où des questions d'importance devant le Conseil général ont été traitées.

Il est à remarquer que la Commission départementale se compose de représentants départementaux en dehors des sessions ordinaires du Conseil général.

Aux Mines de Marles l'élection de 3 délégués mineurs est annulée

Le 27 mai dernier, avait lieu à Auchel, l'élection de deux délégués mineurs à la fosse n. 3. Le citoyen Riche, le délégué du vieux syndicat dont on connaît la haute probité, le dévouement et le grand mérite fut couvert d'injures par ses adversaires. Il obtint quand même 353 voix, alors que son adversaire arrivait avec 309 voix. Mais les élections ayant été faussées, une demande d'annulation a été faite à la Préfecture.

Le Conseil de Préfecture réuni samedi après-midi pour statuer sur ce cas, a décidé l'annulation des élections des deux délégués de la fosse n. 3.

Le nouveau tour de scrutin aura lieu dans le courant du mois de juin.

Un ouvrier tué par un obus à Arras

Une équipe d'ouvriers d'entreprise procédait, dans l'après-midi, vers 5 heures, à proximité de Quéant, à la démolition de l'ancien fort de la ville de Valenciennes, lorsque l'un d'eux, un tchèque russe, pour plier une tôle, se mit à trapper dessus à coups de marteau.

Soudain, une vibration se fit entendre. Un obus de fort calibre enfonça dans le sol, à fleur de terre, venant à exploser, sous le choc du marteau, pulvérisant le malheureux infortuné, dont on n'a retrouvé que main adhérent encore au manche du marteau.

Deux autres ouvriers russes, assis Babakoff, 28 ans, et Simon Morkouloff, 30 ans, qui travaillaient à proximité, furent grièvement blessés et furent transportés d'urgence à l'hôpital Saint-Jean, à Arras.

Babakoff, qui avait eu la jambe gauche atrocement déchiquetée, a dû subir l'amputation du membre atteint.

Le Ministre de la Guerre Belge a séjourné, incognito, à Douai

M. Albert Devèze, ministre de la guerre belge, vient de séjourner incognito à Douai, avec sa famille, chez son parent, M. Hélin, avocat de Belgique.

Avant de quitter Douai, le chef de l'armée belge a tenu à rendre hommage à la mémoire de nos glorieux morts.

Accompagné de M. Hélin, il s'est rendu hier matin à l'hôtel de Ville et il s'est recueilli quelques instants devant les plaques portant les noms des Douaisiens tombés au champ d'honneur.

Le geste d'un des représentants les plus en vue d'une nation alliée et amie ira au cœur de tous nos compatriotes.

Un nouveau contingent de Polonais est débarqué à Dunkerque

Un nouveau contingent de travailleurs polonais, composé de 100 hommes, est débarqué lundi soir du vapeur « Kentucky » de la Cie G. T. qui était entré au port de Dunkerque, lundi matin, venant de l'étranger.

Les ouvriers et ouvrières agricoles : ces derniers, hommes et femmes, ont été dirigés sur leurs centres d'exploitation.

Des endarmes chinés étaient en grève...

Pékin, 11. — Les endarmes, qui étoient en grève, viennent de reprendre leur service. En conséquence, ils ont repris leur service.

EN DEUX LIGNES

Paris. — M. Dupontel, ex-président de M. M., chef de cabinet de M. Doumergue, est décédé à Paris. D'après le bulletin de santé, le marchand Lyautey va beaucoup mieux.

Albi. — Elections au Conseil général, canton de Valence : l'ancien député M. Alfred Croiset, de l'Académie des Inscriptions, est élu hier.

La seconde Journée des Fêtes de Lille et de Valenciennes

A LILLE, elle fut aussi réjouissante que la première et débuta par une grande braderie flamande

La seconde journée des fêtes communales de Lille se para d'un entrain égal à celui qui s'était manifesté dimanche. Elle débuta par une Braderie Flamande localisée rue de Paris et nous combla, vu l'influence du « Paris » que les commerçants de ce quartier avaient dû réaliser de brillantes affaires.

Notes de vous désirons pas par le menu ce que fut cette Braderie, attendu qu'elle ne diffère guère de ce que nous sommes habitués à contempler en semblable occasion. Parmi les choses particulièrement pittoresques qui furent signalées, un éventail où figuraient un plat de cornes de bœuf, cornes de cerf, on telle abondance que tous les maris berrés de France et de Navarre eussent pu s'y approvisionner en ramures de choix. Au même étalage, sabres de bois, pistolets, trombones, constituaient des panoplies guerrières. Plus loin, des petites femmes à la militaire, la poitrine peinte en or faisaient l'admiration des passants et l'admiration des enfants.

Vers 10 h 3/4, l'Association Philanthropique des « Zigomars d'Ostende » vint encore aggraver la fête. Portant feutre noir à la mousquetaire, veste rouge, culotte khaki ou pourpre, ils étaient très pittoresques et à sa fanfare burlesque se prouva des plus réjouissantes.

Reception de souverains

A 11 heures, au siège du Comité des « Amis de la rue de Paris », M. Delbecq, entouré des membres du Comité, reçut les représentants des Reines et des Reines de Valenciennes, de Metz, d'Ostende, Mlles Riff, Courtois et de Metz, en compagnie de M. Riquier, président du Comité des Fêtes-Esquarmes-Vauban, de M. Seltzer, administrateur du Messin et de la Société les « Zigomars d'Ostende ».

Ce fut une réception empreinte de franchise amicale. Après que M. Riquier eut présenté les charmantes petites fées, qui apportèrent aux Fêtes de Lille les grâces de leur sourire, il se félicita de l'union étroite qui règne entre son Comité et celui de la rue de Paris.

Cette collaboration permet de faire les choses plus grandement. La société des « Zigomars » et son président M. Voelrind, ayant été justement honorés pour leur dévouement aux hommes de bien de leur région, M. Riquier, le président des « Amis de la rue de Paris », M. Delbecq, et sous ses vœux, souhaita la bienvenue. Lui aussi est heureux de constater que l'union pour le bien commun est chose réalisable entre divers groupements et comités de rue. Aujourd'hui, il remercia particulièrement et les « Zigomars » et le Comité Valenciennes de Valenciennes, de Metz, d'Ostende d'être venus

La soirée de Dimanche

La première partie du programme était à peine terminée que les musiciens se rendirent à la place d'Armes, à 19 heures 45, place Polerna, pour placer les 30 sociétés devant participer au cortège de nuit.

La foule est très dense; la circulation est impossible et on ne peut se frayer un passage.

La place d'Armes est brillamment illuminée des lanternes à gaz et des lanternes électriques ont été installées et le coup d'œil est vraiment féerique.

On peut dire que ces fêtes populaires n'ont jamais attiré autant de monde.

En attendant la formation et l'entrée du cortège, des auditions musicales ont lieu sur la terrasse de la place d'Armes, devant une foule considérable.

Notons spécialement les trompes de chasse du « Saint-Hubert Club » de Maubeuge et les « Accordéonistes », les « Papillons » et les « Papillottes » d'Albi, etc.

Après les ballets, le cortège de nuit arrive sur la place d'Armes, salué par les « Trompes de chasse ». Il comprend les trente sociétés que nous avons signalées, pourvus d'un matériel d'éclairage perfectionné.

Aussi, le coup d'œil était charmant et chaque groupement recevait un passage des applaudissements nourris.

Les Reines et leurs Dames d'honneur sont de nouveau et longuement acclamées.

Le cortège suit sans le moindre incident l'itinéraire tracé : Place du Commerce, rue Simon-Léoboucq, rue de Paris, des Viviers, rue des-Murs, rue Saint-Jacques, place Saint-Jean, rue Saint-Jacques, rue de Valenciennes, de Lille et réapparaît sur la place d'Armes.

A 22 heures, sur le kiosque de la place d'Armes, le Cercle carnavalesque d'Albi, lauréat de très nombreux concours en Belgique et en France, exécute des ballets parfaitement réussis.

Après les ballets, la place d'Armes s'embrase; la foule en délire applaudit chaleureusement et fait une longue ovation aux organisateurs.

La fête se termina par un bal très animé et ne prit fin qu'à la pointe du jour.

L'air de la seconde journée

De très bonne heure, les habitants sont réveillés au son de la musique.

En effet, de nombreux groupes ayant participé aux deux cortèges n'ont pu trouver de quoi se coucher, ils se réunissent les rues de la ville et à 4 heures du matin, des bandes sont données sur la place d'Armes.

A 10 heures, les membres du jury se réunissent à l'hôtel de Ville, où ils préparent définitivement le palmarès.

Reception du Cercle "Les Bienfaiteurs"

A 10 heures 45, dans la salle des séances du Conseil municipal, M. Billiet, maire, entouré de ses adjoints, de M. Le Mitouard, président, et les membres du Comité des Fêtes du Commerce et de l'Industrie, reçoit le Cercle philanthropique et musical, harmonie franco-belge « Les Bienfaiteurs » de Bruxelles.

Un terrible accident d'auto à Strazelee

Un terrible accident a été produit dimanche à Strazelee. Un mécanicien de Steenwerck M. Charles Lagahe, âgé de 28 ans, revenant son domicile sur une motocyclette, vers 9 heures 30 il se trouvait près du village de Strazelee lorsqu'il fut heurté par une automobile qui survint en sens inverse; elle était conduite par M. René Vandaele, entrepreneur de maçonnerie rue de l'Orpnon, à Hazebrouck.

Le motocycliste fut violemment tamponné et projeté dans le sol.

M. Vandaele stoppa aussitôt et voulut recevoir le jeune homme. Voyant qu'il ne respirait plus, il se rendit à Hazebrouck pour y faire appeler un médecin et le ramena sur les lieux de l'accident.

Un motocycliste tamponné a été tué sur le coup

Un terrible accident a été produit dimanche à Strazelee. Un mécanicien de Steenwerck M. Charles Lagahe, âgé de 28 ans, revenant son domicile sur une motocyclette, vers 9 heures 30 il se trouvait près du village de Strazelee lorsqu'il fut heurté par une automobile qui survint en sens inverse; elle était conduite par M. René Vandaele, entrepreneur de maçonnerie rue de l'Orpnon, à Hazebrouck.

Le motocycliste fut violemment tamponné et projeté dans le sol.

M. Vandaele stoppa aussitôt et voulut recevoir le jeune homme. Voyant qu'il ne respirait plus, il se rendit à Hazebrouck pour y faire appeler un médecin et le ramena sur les lieux de l'accident.

Le général Haller, chef de l'état-major Polonais

Varsovie, 11. — Le président de la République a accepté la démission du général Pilsudski de son poste de chef de l'état-major général et a nommé le général de division Stanislas Hladik chef d'état-major général.

Les journaux rappellent que le général Hladik, qui a déjà assumé ces fonctions en 1910, fit séjourner solennellement en 1911, le général Joseph Pilsudski, député, ministre de la guerre national chrétien.

Le tirage des primes du festival de Wazemmes

Le Comité des fêtes Wazemmes-Esquarmes-Vauban, accompagné des Reines, se rendit ensuite au Théâtre municipal, place Sabatopol, pour assister au tirage des primes attribuées aux sociétés ayant participé au festival international. En voici la liste :

1re prime, Trompettes de Floringham ; 2e, La Lyre Hallouoise ; 3e, Fanfare municipale de Valenciennes ; 4e, Gymnastique de Valenciennes ; 5e, La Persévérance de Saint-Sauveur ; 6e, L'Avenir Hellemois ; 7e, Jeune Harmonie de Faches-Thumouilly ; 8e, La Jeunesse de Lons-sous-Laas ; 9e, La Jeunesse Loosnoise ; 10e, La Jeunesse d'Arc Comines ; 11e, La Lyrique Fives-St-Maurice ; 12e, La Jeune-Garde, Wazemmes ; 13e, Fanfare ouvrière, l'Avenir de Fives ; 14e, La Jeune France, Asco ; 15e, Trompettes d'Armenières ; 16e, Le Renouveau de Wazemmes ; 17e, Union Chorale Mixte, Croix ; 18e, Harmonie municipale du Gréchet, Croix ; 19e, Musique du Centre ; 20e, Musique d'Allennes-Maris ; 21e, Acacia ; 22e, Eclaircie de Lille ; 23e, Harmonie municipale de Loos ; 24e, Club-Gymnaste Houbourdis ; 25e, Fanfare de Billebeek ; 26e, La Fraternelle, Thumouilly ; 27e, Fanfare municipale de Lezennes ; 28e, Ecole Education physique, La Madeleine ; 29e, l'Amicale Harmonie ; 30e, La Concorde de Lesquin.

PRIMES SUPPLEMENTAIRES

1re prime, Trompettes La Ravanche Hellemois ; 2e, Fanfare municipale de Fiers-les-Lis ; 3e, Musique municipale de Wavin ; 4e, Jeune Harmonie de Faches-Thumouilly ; 5e, Symphonie Baggie ; 6e, Musique municipale La Concorde, Somain ; 7e, Trompettes La Jeune-Garde ; 8e, Fanfare d'Ennevelin ; 9e, Fanfare de Mous-en-Baroul ; 10e, Amicale Accordéonistes Lillois ; 11e, L'Union, Goupin-Ancennes.

Un Carrousel de vélos fleuris

Un carrousel de vélos fleuris fut organisé par le Club Amical de Wazemmes, les Amis Réunis de Wazemmes et la Musique du Centre se firent entendre aux différents endroits où avait lieu le carrousel.

A 17 h. 45 le premier ballon « Villa de Lille » d'une capacité de 800 m. c. s'éleva du quai Vauban et fut monté par M. le commandant Crombez, des sapeurs-pompiers et M. Desobry.

Le ballon « Général Faidherbe » de 400 m. c. ayant à bord M. Hubert, prit le départ à 17 h. 55. Enfin, à 18 h. 05, l'aérostat « Lieutenant Vandenberg » de 800 m. c. partit de la place de la Nouvelle-Aventure. Dans le ballon avaient pris place MM. Vandenberg, Clarisse et Marquand fils.

Mlle Riff, reine de Strasbourg, assista à l'ascension de ce dernier ballon.

Les trois aérostats s'élevèrent dans les airs sans aucun incident et prirent la direction de la Belgique.

La fête aérostatique

Un départ de ballons a eu lieu avec le concours de l'Association Aérostatique, dans les trois quartiers de Wazemmes, Esquarmes et Vauban. Une foule nombreuse assista au gonflement des aérostats.

Pendant la durée des préparatifs le Club Amical de Wazemmes, les Amis Réunis de Wazemmes et la Musique du Centre se firent

La France repoussera le principe d'une commission "impartiale"

Londres, 11. — Il est probable que la commission internationale qui fait suite à la note française sur le mémorandum allemand relatif aux réparations, sera composée de deux représentants de la France et de deux de la Belgique. Les autres membres seront choisis dans leurs rangs actuels et pour constituer nettement le principe de la Commission d'enquête internationale, chargée d'évaluer la capacité de paiement de l'Allemagne après avoir examiné les pouvoirs de la Commission des réparations, contrairement à l'esprit du traité de Versailles.

La distribution des prix aux Sociétés de jeux

A dix-huit heures, au kiosque de l'Eplanade fut la distribution des prix aux sociétés ayant participé aux jeux et concours populaires. Le Club Amical de Wazemmes a obtenu le premier prix. Les autres sociétés ont obtenu des prix d'honneur et de consolation.

Le tirage de la Cible Chinoise. — 1er prix, Wirtel, Harnes ; 2e, Deval, Lomme ; 3e, Chevallier, Harnes ; 4e, Delemmer, Nomain ; 5e, Rommelier, Socx ; 6e, Langlard, Caudry.

Les prix seront attribués par les soins du Trésorier, à chaque Président de société.

Les fêtes de gymnasie

L'Ecole d'Education physique et de Préparation militaire de la Madeleine donna place Calvat, de 12 à 20 heures, une démonstration de gymnastique qui intéressa beaucoup le public.

Des fêtes de nuit eurent lieu ensuite, place Ralibonne par la Jeune-Garde de Wazemmes et places Antoine Tazq et Calvat, par les adultes et pupilles Henri Ghesquière.

Les évolutions des gymnastes avaient attiré un grand nombre de spectateurs.

La clôture des fêtes

Des bals populaires eurent lieu en divers endroits de la ville, et à 21 heures, les fêtes de Lille se clôturèrent par un brillant concert donné sur la place du Parvis Saint-Maurice, par la fanfare des « Amis de la rue de Paris ». A l'Administration municipale, à M. Desobry, chef de service des fêtes à la Mairie, aux Comités de Wazemmes, Esquarmes, Vauban et de la « rue de Paris », furent les remerciements de la population.

La clôture des fêtes

Des bals populaires eurent lieu en divers endroits de la ville, et à 21 heures, les fêtes de Lille se clôturèrent par un brillant concert donné sur la place du Parvis Saint-Maurice, par la fanfare des « Amis de la rue de Paris ». A l'Administration municipale, à M. Desobry, chef de service des fêtes à la Mairie, aux Comités de Wazemmes, Esquarmes, Vauban et de la « rue de Paris », furent les remerciements de la population.

La clôture des fêtes

Des bals populaires eurent lieu en divers endroits de la ville, et à 21 heures, les fêtes de Lille se clôturèrent par un brillant concert donné sur la place du Parvis Saint-Maurice, par la fanfare des « Amis de la rue de Paris ». A l'Administration municipale, à M. Desobry, chef de service des fêtes à la Mairie, aux Comités de Wazemmes, Esquarmes, Vauban et de la « rue de Paris », furent les remerciements de la population.

La clôture des fêtes

Des bals populaires eurent lieu en divers endroits de la ville, et à 21 heures, les fêtes de Lille se clôturèrent par un brillant concert donné sur la place du Parvis Saint-Maurice, par la fanfare des « Amis de la rue de Paris ». A l'Administration municipale, à M. Desobry, chef de service des fêtes à la Mairie, aux Comités de Wazemmes, Esquarmes, Vauban et de la « rue de Paris », furent les remerciements de la population.

La clôture des fêtes

Des bals populaires eurent lieu en divers endroits de la ville, et à 21 heures, les fêtes de Lille se clôturèrent par un brillant concert donné sur la place du Parvis Saint-Maurice, par la fanfare des « Amis de la rue de Paris ». A l'Administration municipale, à M. Desobry, chef de service des fêtes à la Mairie, aux Comités de Wazemmes, Esquarmes, Vauban et de la « rue de Paris », furent les remerciements de la population.

La clôture des fêtes

Des bals populaires eurent lieu en divers endroits de la ville, et à 21 heures, les fêtes de Lille se clôturèrent par un brillant concert donné sur la place du Parvis Saint-Maurice, par la fanfare des « Amis de la rue de Paris ». A l'Administration municipale, à M. Desobry, chef de service des fêtes à la Mairie, aux Comités de Wazemmes, Esquarmes, Vauban et de la « rue de Paris », furent les remerciements de la population.

Après l'offre du Reich

La France repoussera le principe d'une commission "impartiale"

Londres, 11. — Il est probable que la commission internationale qui fait suite à la note française sur le mémorandum allemand relatif aux réparations, sera composée de deux représentants de la France et de deux de la Belgique. Les autres membres seront choisis dans leurs rangs actuels et pour constituer nettement le principe de la Commission d'enquête internationale, chargée d'évaluer la capacité de paiement de l'Allemagne après avoir examiné les pouvoirs de la Commission des réparations, contrairement à l'esprit du traité de Versailles.

La France repoussera le principe d'une commission "impartiale"

Londres, 11. — Il est probable que la commission internationale qui fait suite à la note française sur le mémorandum allemand relatif aux réparations, sera composée de deux représentants de la France et de deux de la Belgique. Les autres membres seront choisis dans leurs rangs actuels et pour constituer nettement le principe de la Commission d'enquête internationale, chargée d'évaluer la capacité de paiement de l'Allemagne après avoir examiné les pouvoirs de la Commission des réparations, contrairement à l'esprit du traité de Versailles.

La France repoussera le principe d'une commission "impartiale"

Londres, 11. — Il est probable que la commission internationale qui fait suite à la note française sur le mémorandum allemand relatif aux réparations, sera composée de deux représentants de la France et de deux de la Belgique. Les autres membres seront choisis dans leurs rangs actuels et pour constituer nettement le principe de la Commission d'enquête internationale, chargée d'évaluer la capacité de paiement de l'Allemagne après avoir examiné les pouvoirs de la Commission des réparations, contrairement à l'esprit du traité de Versailles.

La France repoussera le principe d'une commission "impartiale"

Londres, 11. — Il est probable que la commission internationale qui fait suite à la note française sur le mémorandum allemand relatif aux réparations, sera composée de deux représentants de la France et de deux de la Belgique. Les autres membres seront choisis dans leurs rangs actuels et pour constituer nettement le principe de la Commission d'enquête internationale, chargée d'évaluer la capacité de paiement de l'Allemagne après avoir examiné les pouvoirs de la Commission des réparations, contrairement à l'esprit du traité de Versailles.

La France repoussera le principe d'une commission "impartiale"

Londres, 11. — Il est probable que la commission internationale qui fait suite à la note française sur le mémorandum allemand relatif aux réparations, sera composée de deux représentants de la France et de deux de la Belgique. Les autres membres seront choisis dans leurs rangs actuels et pour constituer nettement le principe de la Commission d'enquête internationale, chargée d'évaluer la capacité de paiement de l'Allemagne après avoir examiné les pouvoirs de la Commission des réparations, contrairement à l'esprit du traité de Versailles.

La France repoussera le principe d'une commission "impartiale"

Londres, 11. — Il est probable que la commission internationale qui fait suite à la note française sur le mémorandum allemand relatif aux réparations, sera composée de deux représentants de la France et de deux de la Belgique. Les autres membres seront choisis dans leurs rangs actuels et pour constituer nettement le principe de la Commission d'enquête internationale, chargée d'évaluer la capacité de paiement de l'Allemagne après avoir examiné les pouvoirs de la Commission des réparations, contrairement à l'esprit du traité de Versailles.

La France repoussera le principe d'une commission "impartiale"

Londres, 11. — Il est probable que la commission internationale qui fait suite à la note française sur le mémorandum allemand relatif aux réparations, sera composée de deux représentants de la France et de deux de la Belgique. Les autres membres seront choisis dans leurs rangs actuels et pour constituer nettement le principe de la Commission d'enquête internationale, chargée d'évaluer la capacité de paiement de l'Allemagne après avoir examiné les pouvoirs de la Commission des réparations, contrairement à l'esprit du traité de Versailles.

La France repoussera le principe d'une commission "impartiale"

Londres, 11. — Il est probable que la commission internationale qui fait suite à la note française sur le mémorandum allemand relatif aux réparations, sera composée de deux représentants de la France et de deux de la Belgique. Les autres membres seront choisis dans leurs rangs actuels et pour constituer nettement le principe de la Commission d'enquête internationale, chargée d'évaluer la capacité de paiement de l'Allemagne après avoir examiné les pouvoirs de la Commission des réparations, contrairement à l'esprit du traité de Versailles.

La France repoussera le principe d'une commission "impartiale"

Londres, 11. — Il est probable que la commission internationale qui fait suite à la note française sur le mémorandum allemand relatif aux réparations, sera composée de deux représentants de la France et de deux de la Belgique. Les autres membres seront choisis dans leurs rangs actuels et pour constituer nettement le principe de la Commission d'enquête internationale, chargée d'évaluer la capacité de paiement de l'Allemagne après avoir examiné les pouvoirs de la Commission des réparations, contrairement à l'esprit du traité de Versailles.

Après l'offre du Reich

Londres, 11. — Il est probable que la commission internationale qui fait suite à la note française sur le mémorandum allemand relatif aux réparations, sera composée de deux représentants de la France et de deux de la Belgique. Les autres membres seront choisis dans leurs rangs actuels et pour constituer nettement le principe de la Commission d'enquête internationale, chargée d'évaluer la capacité de paiement de l'Allemagne après avoir examiné les pouvoirs de la Commission des réparations, contrairement à l'esprit du traité de Versailles.

Après l'offre du Reich

Londres, 11. — Il est probable que la commission internationale qui fait suite à la note française sur le mémorandum allemand relatif aux réparations, sera composée de deux représentants de la France et de deux de la Belgique. Les autres membres seront choisis dans leurs rangs actuels et pour constituer nettement le principe de la Commission d'enquête internationale, chargée d'évaluer la capacité de paiement de l'Allemagne après avoir examiné les pouvoirs de la Commission des réparations, contrairement à l'esprit du traité de Versailles.

Après l'offre du Reich

Londres, 11. — Il est probable que la commission internationale qui fait suite à la note française sur le mémorandum allemand relatif aux réparations, sera composée de deux représentants de la France et de deux de la Belgique. Les autres membres seront choisis dans leurs rangs actuels et pour constituer nettement le principe de la Commission d'enquête internationale, chargée d'évaluer la capacité de paiement de l'Allemagne après avoir examiné les pouvoirs de la Commission des réparations, contrairement à l'esprit du traité de Versailles.

Après l'offre du Reich

Londres, 11. — Il est probable que la commission internationale qui fait suite à la note française sur le mémorandum allemand relatif aux réparations, sera composée de deux représentants de la France et de deux de la Belgique. Les autres membres seront choisis dans leurs rangs actuels et pour constituer nettement le principe de la Commission d'enquête internationale, chargée d'évaluer la capacité de paiement de l'Allemagne après avoir examiné les pouvoirs de la Commission des réparations, contrairement à l'esprit du traité de Versailles.

Après l'offre du Reich

Londres, 11. — Il est probable que la commission internationale qui fait suite à la note française sur le mémorandum allemand relatif aux réparations, sera composée de deux représentants de la France et de deux de la Belgique. Les autres membres seront choisis dans leurs rangs actuels et pour constituer nettement le principe de la Commission d'enquête internationale, chargée d'évaluer la capacité de paiement de l'Allemagne après avoir examiné les pouvoirs de la Commission des réparations, contrairement à l'esprit du traité de Versailles.

Après l'offre du Reich

Londres, 11. — Il est probable que la commission internationale qui fait suite à la note française sur le mémorandum allemand relatif aux réparations, sera composée de deux représentants de la France et de deux de la Belgique. Les autres membres seront choisis dans leurs rangs actuels et pour constituer nettement le principe de la Commission d'enquête internationale, chargée d'évaluer la capacité de paiement de l'Allemagne après avoir examiné les pouvoirs de la Commission des réparations, contrairement à l'esprit du traité de Versailles.

Après l'offre du Reich

Londres, 11. — Il est probable que la commission internationale qui fait suite à la note française sur le mémorandum allemand relatif aux réparations, sera composée de deux représentants de la France et de deux de la Belgique. Les autres membres seront choisis dans leurs rangs actuels et pour constituer nettement le principe de la Commission d'enquête internationale, chargée d'évaluer la capacité de paiement de l'Allemagne après avoir examiné les pouvoirs de la Commission des réparations, contrairement à l'esprit du traité de Versailles.

Après l'offre du Reich

Londres, 11. — Il est probable que la commission internationale qui fait suite à la note française sur le mémorandum allemand relatif aux réparations, sera composée de deux représentants de la France et de deux de la Belgique. Les autres membres seront choisis dans leurs rangs actuels et pour constituer nettement le principe de la Commission d'enquête internationale, chargée d'évaluer la capacité de paiement de l'Allemagne après avoir examiné les pouvoirs de la Commission des réparations, contrairement à l'esprit du traité de Versailles.

Après l'offre du Reich

Londres, 11. — Il est probable que la commission internationale qui fait suite à la note française sur le mémorandum allemand relatif aux réparations, sera composée de deux représentants de la France et de deux de la Belgique. Les autres membres seront choisis dans leurs rangs actuels et pour constituer nettement le principe de la Commission d'enquête internationale, chargée d'évaluer la capacité de paiement de l'Allemagne après avoir examiné les pouvoirs de la Commission des réparations, contrairement à l'esprit du traité de Versailles.



M. le maire se dit heureux de recevoir les « Bienfaiteurs » ; il salue l'arrivée de cette belle phalange musicale à Valenciennes. M. le maire se dit heureux de recevoir les « Bienfaiteurs » ; il salue l'arrivée de cette belle phalange musicale à Valenciennes.

MM. Harpinis, président d'honneur et Le Mitouard, président de l'A.C.I. ont à leurs côtés MM. Lachaux, sous-préfet ; Billiet, maire ; Mlles Merlot, reine de l'industrie ; les adjoints et le Président de la Commission des Fêtes municipales ; les membres du Comité ; M. Delbaut, Président du Cercle Franco-Belge des Bienfaiteurs ; les délégués d'honneur Mlles Suzanne Mary ; Marie-Louise

M. le maire se dit heureux de recevoir les « Bienfaiteurs » ; il salue l'arrivée de cette belle phalange musicale à Valenciennes. M. le maire se dit heureux de recevoir les « Bienfaiteurs » ; il salue l'arrivée de cette belle phalange musicale à Valenciennes.

MM. Harpinis, président d'honneur et Le Mitouard, président de l'A.C.I. ont à leurs côtés MM. Lachaux, sous-préfet ; Billiet, maire ; Mlles Merlot, reine de l'industrie ; les adjoints et le Président de la Commission des